

Stage filé des PES1 et DU1 du second semestre – année 2018/2019

Principes généraux du stage :

Il s'agit d'un stage en responsabilité qui s'échelonne tous les lundis du second semestre, du 21 janvier au 1^{er} juillet 2019.

Les objectifs de formation de ce stage

Il doit amener les stagiaires à être capables :

- d'apprendre à articuler les savoirs appris au CUFR et la pratique de classe,
- de prendre conscience de la polyvalence du métier de professeur des écoles et d'apprendre à gérer les apprentissages sur un temps donné et au travers de différentes disciplines,
- de développer des stratégies et des outils pédagogiques motivants, porteurs de sens pour les élèves.
- d'utiliser ce stage comme terrain de mise en œuvre et de réflexion pour l'écriture du rapport de stage.
- De présenter clairement son travail (cahier journal, préparations)

Fonctionnement du stage filé :

Le stagiaire est responsable de l'enseignement dispensé dans sa classe et des élèves qui lui sont confiés lors de ces lundis.

Il doit assumer les autres tâches afférentes aux fonctions d'enseignant qui se dérouleront sur le temps de stage : surveiller les récréations, assister aux différents conseils lors de sa présence à l'école.

Les attendus du stage filé :

Les stagiaires doivent progressivement atteindre les compétences décrites dans le référentiel des compétences professionnelles des enseignants. Le palier des compétences à atteindre en fin de première année de formation est décrit dans le tableau suivant :

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :	
2 faire partager les valeurs de la République	Tenue, mixité
2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif	Ponctualité, assiduité, neutralité
6 agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	Respect des personnes, obligations de service
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement :	
7 maîtriser la langue française à des fins de communication	Langage oral, interactions orales
10 coopérer au sein d'une équipe	Connaitre le projet d'école, les interlocuteurs de l'école
11 contribuer à l'action de la communauté éducative :	Connaitre l'organisation de l'école, ses instances
12 coopérer avec les parents d'élèves	Rencontrer les parents
13 coopérer avec les partenaires de l'école	
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique :	
P1 maîtriser les savoirs disciplinaires	Programmes, programmation, progressions ; maîtrise des contenus enseignés
P2 maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Lexique adapté aux élèves ; savoir reformuler à l'oral
8 utiliser une langue vivante étrangère ou régionale dans les situations exigées par son métier	
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage :	
P3 construire et animer des situations d'apprentissage	Savoir préparer ses séances ; commencer à envisager des variables didactiques
P4 organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Savoir faire travailler les élèves en groupes
P5 évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ; repérer les difficultés des élèves	Savoir proposer des évaluations ; concevoir des critères de réussite
3 connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage	Repérer les caractéristiques de ses élèves
4 prendre en compte la diversité des élèves	Savoir varier les situations ; proposer des groupes de besoin
5 accompagner les élèves dans leur parcours d'apprentissage	S'impliquer dans les activités des élèves et leur venir en aide
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication :	
9 Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Préparations numérisées ; enrichissement des préparations avec l'internet
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail :	

14 s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	S'interroger sur sa pratique ; se documenter
--	--

Modalités d'accompagnement :

Le stagiaire reçoit la visite d'un formateur ESPE et d'un formateur désigné par le Vice Rectorat. Le nombre de visites au cours du stage est fixé à une par formateur. Les formateurs tiendront informés les stagiaires des dates de leur visite. Ils éviteront de visiter les stagiaires lors du premier jour de classe et éviteront, sauf volonté particulière, d'être présents le même jour.

Lors de chaque visite, les PES sont tenus de présenter au formateur l'ensemble de leur travail de préparation (cahier journal, préparations, projet de classe éventuel).

Déroulement des visites :

La visite doit être formative (observations, conseils, suggestions de lectures, pistes de travail, bilan et appréciation générale) et doit être suivie d'un entretien . L'entretien entre le stagiaire et le formateur s'appuiera sur le référentiel de compétences des enseignants.

Au préalable à l'entretien, le formateur aura demandé au directeur, quand cela est possible, d'organiser la prise en charge des élèves.

Au cours de la visite, les formateurs s'assureront notamment que le registre d'appel est renseigné par les PES pour chaque lundi.

Rapport de visite :

Chaque visite donne lieu à un rapport rédigé par le formateur. Celui-ci sera déposé sur hyperplanning, ce qui permettra au binôme formateur ainsi qu'à l'IEN de la circonscription de le consulter. Sa rédaction doit tenir compte de ce qui a été observé, des documents écrits et de l'entretien. Il doit, clairement et sans équivoque, faire apparaître les points forts et ceux sur lesquels des améliorations sont à apporter par le stagiaire. Le rapport est transmis par mail aux stagiaires.

L'évaluation du stage en responsabilité :

Un bilan d'harmonisation par circonscription sera organisé en fin d'année. Celui-ci rassemble l'équipe de suivi (formateur Vice Rectorat, formateur CUFR et, le cas échéant, un CPC) et permet de synthétiser sur la grille d'évaluation, basée sur le référentiel de compétences, les remarques sur le stagiaire.

Cette évaluation est formative et ne donne pas lieu à l'attribution d'une note. La note, tenant lieu d'évaluation pour l'UE 2.7A de pratique professionnelle, reposera sur le rapport de stage filé remis par l'étudiant ainsi qu'à la soutenance de ce rapport.

Dans un second temps, les formateurs reçoivent le stagiaire pour un entretien au cours duquel ils s'assurent que celui-ci a bien pris la mesure des remarques qui lui sont faites et des conseils d'évolution qui lui sont donnés.

Ce bilan d'harmonisation sera organisé par le responsable de l'alternance intégrative des MEEF 1.

Procédure d'alerte :

Au cas où un stagiaire se trouverait en difficulté, les formateurs avertiront le responsable de l'alternance intégrative des MEEF 1. Celui-ci préviendra l'IEN de la circonscription qui pourra décider d'envoyer un CPC. Parallèlement, une procédure d'accompagnement se mettra en place au CUFR par groupes de besoin.

Cahier des charges pour le rapport de stage du semestre 2:

Le rapport de stage du semestre 2 renvoie au référentiel de compétences professionnelles des enseignants. A travers la rédaction de l'écrit et la soutenance du rapport, il est attendu du professeur des écoles stagiaire qu'il confronte ses représentations initiales avec les réalités du terrain, qu'il mette en œuvre des pratiques d'observation objectivées pour comprendre et analyser sa première approche du métier. Chaque PES 1 rend ainsi compte des questions apparues lors du stage. Il nourrit son écriture de situations particulières, d'événements observés, d'activités menées et il les analyse en mettant en évidence des compétences professionnelles émergentes.

- Nature du travail écrit attendu : le rapport de stage est un document de 10 à 15 pages au format PDF, hors page de couverture, sommaire, annexes et bibliographie. Ce rapport paginé sera constitué de trois grandes parties, complétées par un sommaire, une introduction, une conclusion, une bibliographie et des annexes numérotées (limitées à trois).
- L'introduction, d'une page maximum, propose une présentation du stage dans le curriculum du master MEEF et annonce le plan du rapport.
- La première partie, d'une à deux pages, est une présentation du contexte scolaire : l'école et ses différents acteurs, la classe et son public.
- La seconde partie, de six pages environ, sera l'analyse d'une séquence conçue et réalisée par le PES 1 au cours du stage :
 - Présentation de la séquence
 - Analyse proprement dite de la séquence pouvant porter, par exemple, sur des erreurs ou sur l'écart entre ce qui était prévu dans les préparations et ce qui s'est réellement produit pendant la classe. Cette analyse pourra s'appuyer sur des productions d'élèves.
 - Présentation et analyse plus fine d'une séance extraite de cette séquence.

Cette partie s'achèvera par la proposition de pistes d'amélioration de la séquence, au regard de cette première analyse. L'analyse proposée dans cette partie s'appuiera sur des outils explicités dans les cours magistraux ou les travaux dirigés.

- La troisième partie, de deux pages environ, présentera trois situations professionnelles vécues en stage qui renverront à trois thèmes susceptibles d'être à l'origine de la problématique du mémoire de Master. Chacune de ces situations contiendra une ou deux références théoriques issues de la recherche, mentionnées en bibliographie du présent rapport. Les situations choisies seront présentées par ordre de préférence.
- La conclusion, d'une page maximum, permettra au professeur des écoles stagiaire de se situer dans l'acquisition des compétences professionnelles (celles déjà développées, celles restant à construire) et de faire ressortir les apports du stage ainsi que les besoins qui émergent.
- En plus des références en lien avec la partie 3, la bibliographie comportera des références à caractère professionnel (revues

pédagogiques ou didactiques, textes officiels, circulaires, ouvrages divers...)

- Les annexes, limitées à trois, feront l'objet d'une sélection et seront numérotées (annexe 1, ...).
- Format à respecter :
 - 10 à 15 pages, au maximum (hors page de couverture, annexes et bibliographie)
 - Police « Times New roman », taille 12
 - Marges : 2,5 cm
 - Interlignes : 1,5 cm
 - Justification du document.

Le travail demandé aux DU 1 est le même qu'aux MEEF 1. La note attribuée aux DU 1 est prise en compte pour moitié au titre de l'UE 1.7A de pratique professionnelle.

Le rapport sera déposé sur la plateforme moodle de l'université.

Dominique Colboc

EMF CP ESPE de Mayotte

novembre 2018